



## Conseil d'administration

Mardi 20 mai 2025, de 15h30 à 17h30 en visio-conférence

---

### Compte-rendu

---

#### *Accueil par le président*

Bienvenue aux administrateurs et administratrices et aux présidentes de groupes-pays et dynamiques thématiques, remerciements

#### ***Partie statutaire***

##### **1. Adoption de l'ordre du jour et adoption du compte-rendu du CA du 20 décembre 2024**

- ⇒ L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.
- ⇒ Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

##### **2. Présentation du budget réalisé 2024 pour transmission et vote en assemblée générale**

*Jean-Claude Dardelet, trésorier*

Notre budget 2024 est positif. Cela s'explique notamment par :

- Du point de vue des recettes
  - Une augmentation des cotisations témoignant de la confiance de nos adhérents et de la pertinence des priorités stratégiques. Celles-ci s'élèvent à 867 000 €.
  - Le soutien de nos partenaires institutionnels, avec un appui significatif du MEAE malgré une forte baisse pour la deuxième année consécutive, et un renforcement de l'appui de l'AFD via une FICOL sur le soutien au dispositif DCOL.
  - Une meilleure rentabilité des financements de projets, notamment des fonds de solidarité.
- Du point de vue des dépenses
  - Une gestion toujours très attentive, avec une réduction notable des frais de déplacements, des frais d'activités maîtrisés et une stabilisation de nos frais généraux et salariaux.

Pour la cinquième année consécutive, l'exercice budgétaire de Cités Unies France affiche un résultat excédentaire. Il est au 31 décembre 2024 de **+107 223 €**. Il permet à notre structure de reconstruire de manière significative ses fonds associatifs et réserves, les faisant passer de -112 405 € au 1er janvier 2024 à -5 182 € au 31 décembre 2024.

*Nathalie Elio, commissaire aux comptes, Doucet, Beth & Associés (DBA)*  
Cf. le rapport de la CAC

**Sur la reconstitution des fonds propres de CUF :**

- Le plan de redressement mis en œuvre par CUF a porté ses fruits, avec des résultats excédentaires lors des 5 derniers exercices qui ont permis à CUF de ramener ses fonds propres à -5000 euros.
- Une vigilance est à maintenir : les fonds propres sont à reconstituer pour disposer d'un fonds de roulement suffisant pour garantir le financement du court terme.
- La trésorerie de CUF reste tendue du fait de fonds propres inexistants, du remboursement d'emprunt (échéance en 2025) et des avances projets à réaliser.
- Des diminutions de financements publics sur les années à venir sont à anticiper.

**Audit du CAC et remarques sur les comptes 2024 :**

- Une gestion financière saine, avec un bon suivi des cotisations et des subventions.
- Les provisions au 31 décembre 2024 restent stables.
- Le solde de l'emprunt est de 93 k€, après un remboursement de 100 k€ en 2024.
- Les fonds de solidarité s'élèvent au 31 décembre 2024 à 1 286 k€ (1 376 k€ en 2023).
- Les fonds de long terme permettent un fonds de roulement positif à 74 k€.
- La situation de trésorerie de CUF reste fragile au 31 décembre 2024 à 241 k€, soit 1,6 mois d'activités.
- Le mandat de 6 ans du CAC arrive à son terme.

⇒ Le CA donne son accord pour transmission en AG de ces documents à l'unanimité.

**3. Présentation du budget prévisionnel 2025, pour transmission et vote en assemblée générale**

*Jean Claude Dardelet, trésorier*

Il est à ce stade encore difficile de se projeter sur l'année 2025 ; le vote tardif du budget national a décalé dans le temps un certain nombre d'arbitrages (au niveau national comme local). On annonce des coupes budgétaires également l'année prochaine.

Pour 2025, une légère baisse des cotisations des collectivités est estimée, notamment des conseils départementaux qui rencontrent des difficultés d'ordre budgétaire. La mise en œuvre du dispositif DCOL (soutenu par l'AFD via une FICOL) verra la majorité des activités se dérouler en 2025, d'où l'augmentation des lignes liées dans le budget. Une augmentation des coûts des déplacements est à prévoir, du fait notamment de l'organisation à l'étranger d'événements importants. Nous sommes encore en attente du retour du MEAE concernant notre subvention que nous anticipons dans le contexte à la baisse. Il s'agit d'un partenaire de plus en plus privilégié et essentiel dans les activités de CUF.

Concernant les RAICT, on estime des revenus de 35 k€ et des dépenses de 125 k€. Il est pertinent de se questionner sur la soutenabilité de ce modèle. À terme, il faudrait tendre à minima vers l'équilibre. Il est à noter que les frais de structure sont très maîtrisés et les frais de personnel sont contenus. Remerciements à la directrice générale pour sa gestion.

Ces projections prudentes font apparaître un résultat négatif de l'ordre de – 9 000 Euros.

*Remarques :*

- Remerciements et satisfaction face aux nouvelles tendances, par rapport à la situation de CUF en 2021 et 2022.
- Aÿ-Champagne s'interroge sur la légère baisse des cotisations, au regard de l'augmentation de 6% du coût des cotisations des adhérents, décidée en 2024. La DG explique que certaines CT n'ont pas reconduit leur cotisation du fait de difficultés budgétaires.
- Le trésorier appelle à la vigilance par rapport aux adhérents, en veillant à ce que les adhérents actuels restent, tout en allant chercher de nouveaux.
- Le trésorier ajoute qu'une revisite des compétences légales des collectivités aura lieu l'année prochaine, en contexte d'élections. Les activités des collectivités territoriales sont à revoir avec le nouveau budget qui leur sera accordé.

Le président de CUF :

- Souligne l'importance de formuler des hypothèses prudentes pour l'années 2025, le retard du vote du budget de la France ayant entraîné un retard sur les arbitrages budgétaires tant au niveau national que local.
- Rappelle l'incertitude du contexte électoral de 2026 et l'ampleur de l'effort qui sera demandé aux collectivités territoriales.
- Souligne que toutes les adhésions aux organismes sont questionnées actuellement par les élus locaux.
- Confirme que d'ici l'AG du 17 juin, le budget prévisionnel sera ajusté au plus près du réel, selon les nouvelles du MEAE.
- Appelle les membres du CA à faire remonter au plus vite leurs remarques à la direction concernant le rapport d'activité transmis pour validation à l'AG.
- Rappelle l'échéance et la nécessité de renouveler le mandat du CAC.

⇒ Le CA donne son accord pour transmettre ces perspectives budgétaires à l'AG.

## ***Partie stratégique et opérationnelle***

### **1. Contexte et enjeux autour de l'AICT**

- CUF a signé une tribune de coordination SUD sur l'importance de l'APD publiée dans Ouest France : <https://www.ouest-france.fr/associations/point-de-vue-laide-publique-au-developpement-un-outil-indispensable-au-service-de-la-paix-577f92a8-f4e9-11ef-a658-d59bc62913c1> faisant suite aux attaques contre l'APD.
- CUF a également relayé les messages de l'AFD en réponse aux attaques d'une députée européenne RN.

Pour information :

- CUF a été sollicité pour participer à la 2<sup>ème</sup> édition des assises de la diplomatie parlementaire et de la coopération décentralisée par le MEAE.

- Un événement intitulé la Fabrique de la Diplomatie, visant à affirmer la légitimité de l'action internationale de l'État, se prépare aussi pour les 6 et 7 septembre à Paris. CUF a demandé à y être associé.
- CUF a préparé un plaidoyer sur l'AICT, il est en cours de mise en page.

*Remarques :*

- Le Président souligne l'importance de s'exprimer en défense de la coopération internationale.
- Tours affirme qu'au sein du bureau et du collège des collectivités du CNDSI, il n'est pas question de mettre en cause l'AICT. Un travail de renforcement des échanges entre réseaux de collectivités est en cours.
- Colombes rappelle que les relations avec l'Algérie sont actuellement très difficiles et appelle les collectivités territoriales à tenir bon. Colombes souligne également que la question de l'intérêt local revient dans le débat public : les collectivités sont appelées à se préparer pour se mobiliser en faveur de l'AICT.

## **2. Activités autour des 50 ans de CUF :**

### **a. Le Relais de la Coop Dec'**

Rappels :

- Un Relais à travers toute la France pour mettre en valeur l'AICT des collectivités.
- 25 collectivités accueillent des étapes du Relais de la Coop Déc', avec une grande diversité de formats (débat, marche, brocantes, etc.)
- Objectif : Créer des liens entre acteurs locaux et internationaux des territoires.
- Remerciements aux collectivités pour leur participation et leur implication.

### **b. Soirée des 50 ans de CUF**

- Les membres du CA, les présidentes et présidents de GP et DT seront présents. La capacité d'accueil est de 100 à 150 personnes maximum.
- Pour des raisons d'organisation et budgétaires, **merci de confirmer votre présence.**
- Un temps co-organisé avec l'AFD au Sénat le 3 juillet après-midi est en attente de confirmation.
- La bande dessinée des 50 ans de CUF sera présentée à cette occasion.

### **c. Informations relatives aux prochaines RAICT**

- Sur une journée, une perspective : l'AICT dans 50 ans.
- Le prochain comité de pilotage des RAICT aura lieu le mercredi 21 mai 2025.
- Le pays mise à l'honneur sera la Colombie, avec une délégation colombienne importante et motivée.

Le Président soulève un point de vigilance pour les années à venir sur la question de l'équilibre financier des RAICT.

### **d. Publications**

- Recueil d'une année de RDV de la diplomatie des territoires
- Un recueil de 50 souvenirs sous forme de BD par les femmes et hommes qui ont fait l'histoire de CUF

## **3. Préparation des Assises (pour information)**

**a. Assises de la coopération décentralisée franco-arméniennes, 2 et 3 juin à Goris**

*Sonia Zdorovtsoff, métropole de Lyon*

- Les Assises se tiendront à Goris, au sud de l'Arménie. Elles vont permettre de réaffirmer le soutien de la France à l'Arménie, à travers un représentant du MEAE.
- Le Ministre Jean Noël Barrot ne sera pas présent lors des Assises.
- Des thèmes variés : accueil de réfugiés, développement économique, jeunesse et volontariat, et gouvernance locale

Échanges :

- Marseille animera un atelier sur la jeunesse, la francophonie et le volontariat. Elle s'interroge sur la possibilité d'aborder d'autres thématiques, à l'image de la santé.
- Lyon affirme que les thématiques ont été choisies en groupe pays il y a 6 mois avec les partenaires arméniens. Toutefois, la thématique de la santé est centrale dans la coopération avec l'Arménie.
- La directrice générale exprime son inquiétude face à l'absence ministérielle aux trois dernières Assises, ce qui transmet de mauvais signaux.

**b. Assises de la coopération décentralisée franco-malgache, 18 et 19 septembre à Madagascar**

- Les Assises se tiendront au début de la période de réserve des élections municipales, traduisant un fort volontarisme des élus locaux français et malgaches.
- Les collectivités membres sont invitées à participer aux groupes pays Madagascar en cas d'intérêt de s'impliquer dans les Assises.

Un troisième événement dédié à la coopération avec l'Argentine pourrait être organisé à Limoges en fin d'année. Nous sommes en attente de confirmation des partenaires argentins.

**4. Autres activités / informations**

- La mission du GP Palestine de CUF a été annulée par les autorités israéliennes : réaction du MEAE via son porte-parole : les suites à donner sont à l'étude

Le Président de CUF :

- Se dit fortement ému que CUF soit confronté à une telle situation.
- Rappelle le soutien du MEAE par un communiqué de presse de désapprobation.
- Alerte sur les tensions accrues dans les relations entre les deux pays.
- Souligne l'importance de reprogrammer la mission et d'exiger plus d'explications sur les raisons d'annulation des visas.
- Propose de prendre rdv avec l'ambassadeur français en Israël.

Éléments de débat :

- Grenoble précise que les visas avaient été accordés, et deux jours avant la mission ils ont été refusés. La délégation a été accusée mensongèrement d'être proche d'organisations terroristes. Il affirme sa volonté de retourner en Palestine au plus vite, à travers un soutien du gouvernement.

- La directrice générale affirme qu'il s'agit d'un choc pour la coopération décentralisée franco-palestinienne, qui a suscité la surprise du consulat. La campagne contre cette coopération décentralisée est inquiétante. Elle informe que Frédéric Cholé s'est rendu en Palestine il y a une semaine. Ne pas pouvoir aller en Palestine veut dire ne pas pouvoir aller en Israël non plus. Une des options envisagées et de demander une audience à ce sujet avec l'ambassade d'Israël en France.
- Le président soutient cette initiative et réaffirme son émoi et colère face à l'inadmissibilité de l'accusation contre la vice-présidente de Montpellier Méditerranée Métropole d'être en lien avec des organisations terroristes.
- Le président souligne la nécessité de recréer des conditions de demande d'un déplacement, tout en affirmant que les villes, les départements et les régions sont des territoires de coopération qui œuvrent pour un monde meilleur. Quand les Etats ont des relations tendues, à l'image des relations franco-algériennes, il est important que les territoires préservent leurs relations.

Rappel :

- Rdv le 17 juin en matinée à l'AFD pour l'Assemblée générale.

*Clôture de la réunion du conseil d'administration*